Nations Unies A/HRC/S-22/2



Distr. générale 29 août 2014 Français Original: anglais

Conseil des droits de l'homme Vingt-deuxième session extraordinaire 1<sup>er</sup> septembre 2014

> Lettre datée du 26 août 2014, adressée au Président du Conseil des droits de l'homme par les coordonnateurs du Groupe des États arabes, du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de la coopération islamique et par le Chef de la délégation permanente de l'Union européenne

Au nom du Groupe des États arabes, du Mouvement des pays non alignés, de l'Organisation de la coopération islamique et de l'Union européenne, nous avons l'honneur d'exprimer par la présente notre soutien à la demande formulée par la République d'Iraq en vue de la convocation, conformément à la résolution 60/251 de l'Assemblée générale, le 1<sup>er</sup> septembre 2014, d'une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme consacrée à la situation des droits de l'homme en Iraq à la lumière des violations commises par l'État islamique d'Iraq et du Levant et des groupes associés.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l'Égypte, Coordonnateur du Groupe des États arabes (Signé) Walid M. Abdelnasser

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent du Pakistan, Coordonnateur de l'Organisation de la coopération islamique (Signé) Zamir Akram

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la République islamique d'Iran, Coordonnateur du Mouvement des pays non alignés (Signé) Abbas Bagherpour

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Chef de la délégation permanente de l'Union européenne (Signé) Mariangela Zappia

GE.14-15122 (F) 290814 010914



